

## Notre credo: fiable et équitable.

En tant que Caisse de retraite du Groupe Raiffeisen, nous avons l'ambition de répondre aux défis et aux évolutions réglementaires, économiques et sociales par des stratégies innovantes, adéquates et durables, dans l'intérêt de nos membres.

Nous avons résumé notre credo dans les huit principes suivants:

- 1** En tant que **Caisse de retraite du Groupe Raiffeisen**, nous partageons les mêmes valeurs coopératives de base, nous adaptons notre travail aux besoins des assurés et des employeurs affiliés et nous contribuons à l'attractivité de Raiffeisen en tant qu'employeur.
- 2** Nous offrons une **solution de prévoyance moderne, flexible et attractive** assortie de prestations fortement surobligatoires et pouvant être financées durablement, ainsi que de nombreuses options individuelles (choix du barème de cotisation, assurance de la rémunération variable, retraite flexible entre 58 et 70 ans).
- 3** Nous voulons être une **Caisse de retraite fiable et équitable** à laquelle nos membres peuvent faire confiance. Les solidarités entre assurés sont utiles dans la prévoyance des risques au sens de l'assurance collective, mais elles sont à éviter dans la prévoyance vieillesse. Nos paramètres techniques sont choisis de manière à éviter une redistribution systématique entre les générations et à assurer la stabilité financière à long terme.
- 4** Nous entretenons une **communication transparente** et une culture de dialogue ouverte avec nos membres et nous sommes profondément enracinés dans les régions grâce à notre structure avec une Assemblée des délégués.
- 5** **Nous considérons la durabilité comme un critère global** qui concerne aussi bien la définition de la stratégie des prestations que les activités de placement ou encore les structures et les processus internes.
- 6** Avec notre Participation aux excédents, **nos assurés participent au résultat des placements** sans compromettre la sécurité structurelle de la Caisse de retraite. Si des fonds libres sont disponibles, ils sont distribués de manière systématique et compréhensible à nos assurés.
- 7** L'objectif de placement de Raiffeisen Caisse de retraite est d'**obtenir des rendements durables** afin de respecter les obligations réglementaires de prestations vis-à-vis des assurés. Dans le cadre de nos activités de placement, nous tenons compte d'aspects économiques, écologiques et sociaux et prenons nos responsabilités en tant qu'investisseur institutionnel au travers de mesures ciblées.
- 8** Nous assumons nos **responsabilités d'entreprise** en tant que PME indépendante. Notre ambition professionnelle et notre structure organisationnelle efficace constituent la base de notre succès à long terme en tant que Caisse de retraite et de notre attractivité en tant qu'employeur.